



Référent intervention éducative à domicile - H/F

Référence : 23-1447

Poste permanent

MARIGNIER

- ✓ Catégorie fonction publique : A
- ✓ Localisation : MARIGNIER
- ✓ Type de recrutement : Poste permanent
- ✓ Bassin géographique : Bassin de l'Arve / Faucigny / Mont Blanc
- ✓ Durée hebdomadaire de travail : 39h00
- ✓ Métier/Champ d'action : Services à la population
- ✓ Métier/Domaine d'action : Social
- ✓ Métier : Travailleuse / travailleur social-e
- ✓ Temps de travail : 100%
- ✓ Filière / cadre d'emplois : Sociale - Assistant territorial socio-éducatif

Finalité du poste

Travailler pour le Département de la Haute-Savoie, c'est rejoindre une équipe qui s'investit au quotidien pour les solidarités humaines et territoriales dont il est le garant. Action sociale, collèges, voirie départementale, sport, culture, environnement... participez à l'évolution et à la construction de l'avenir d'un des départements les plus attractifs de France !

Des postes de référent interventions éducatives à domicile (IED) sont à pourvoir au sein du service enfance de la Direction Territoriale de Marignier.

Le référent IED est chargé de l'élaboration et de la conduite des projets d'action sociale concernant des familles dont un ou plusieurs enfants font l'objet d'une mesure d'action éducative à domicile, dans le respect du droit des enfants et des familles ainsi que celui du cadre et des objectifs définis pour chaque intervention.

Au quotidien voici les missions sur lesquelles vous interviendrez :

- Elaboration et suivi de projets d'action sociale individuels globaux et cohérents
- Le référent AED peut être appelé à intervenir sur des mesures AEMO en fonction des nécessités de service
- Mise en oeuvre de projets d'action sociale
- Accompagnement auprès des enfants et conduit un travail éducatif auprès d'eux
- Assure un travail éducatif auprès des parents visant à conforter, restaurer, développer les compétences parentales
- Conduite des évaluations et établissement des bilans permettant de mesurer la réalisation des objectifs
- Mise en oeuvre ou suivi les actions conduites dans le cadre des projets en veillant à ce qu'elles offrent aux enfants les conditions de protection et d'éducation nécessaires tout en visant à conforter, restaurer, développer les compétences parentales
- Participation et contribution à des actions et des projets départementaux à la demande de l'encadrement
- Proposition des évolutions chaque fois que la situation le nécessite, au minimum à chaque échéance, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés
- S'assure, pour chaque enfant suivi par ses soins, que les moyens mis en oeuvre correspondent à ses besoins, à son intérêt et aux objectifs fixés
- Soumet ses propositions au responsable technique avant transmission au chef de service Enfance
- Elabore des propositions de projets en concertation avec la famille et l'ensemble des acteurs concernés, en recherchant l'adhésion de la famille et en assurant son information

Compétences, qualités requises / conditions d'exercice

- Connaissance des dispositifs et des publics de la protection de l'Enfance
- Etre titulaire du diplôme d'Etat d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé ou d'éducateur des jeunes enfants
- Les assistants de service social sont tenus de faire enregistrer leur diplôme ou attestation de capacité à exercer auprès du service de l'Etat compétent ou de l'organisme désigné à cette fin.

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie s'engage en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes en situation de handicap.

Si vous rejoignez notre collectivité, voici nos avantages :

- Poste à temps complet, 39h/semaine (25 jours de congés, 2 jours de fractionnement et 22 jours de RTT)
- Rémunération statutaire à laquelle s'ajoute une indemnité de sujétions et d'expertise (IFSE) et un complément indemnitaire annuel (CIA)
- Possibilité de télétravail
- Titres restaurant d'une valeur faciale de 7,50€ (participation à hauteur de 4,50€ par la collectivité)
- Comité des Œuvres Sociales (association permettant de bénéficier d'aides et de tarifs privilégiés : loisirs, vacances, aides individuelles et aux familles)
- Participation à la complémentaire santé et prévoyance (sous conditions)
- Participation aux frais et abonnements de transports pour les trajets domicile-travail (abonnement aux transports en commun, forfait mobilités durables pour les trajets en vélo, en vélo électrique et en tant que conducteur ou passager en covoiturage)

Si vous vous reconnaissez dans ce poste, le Département attend votre candidature avant le 15 juin 2024.